



Fenouillet
sur Canal et Garonne

Demande d'occupation du domaine public ou accord technique préalable

Demandée au titre du pouvoir de police de circulation du maire de la commune de Fenouillet

Travaux

Déménagement

À remplir et à renvoyer à Mairie de Fenouillet, place Alexandre Olives 31150 Fenouillet

Délais : 15 jours avant la date de début de l'autorisation

	DEMANDEUR	ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX (si tel est le cas)
Nom ou raison sociale		
Adresse		
Chargé d'affaire		
Téléphone		
E-mail		

LOCALISATION DES TRAVAUX OU DÉMÉNAGEMENT				
Voie		Du n°		Au n°
Complément				

NATURE DES TRAVAUX OU DÉMÉNAGEMENT	
Nature	
Longueur	

DATE PRÉVISIONNELLE DES TRAVAUX OU DÉMÉNAGEMENT			
Du :		Au :	

CONTRAINTES DE CIRCULATION Rue barrée Sens unique Alternat Occupation file(s) Piste cyclable Trottoir Occupation.....place(s) stationnement**CONTRAINTES DE STATIONNEMENT** Interdit et gênant sauf entreprise chargée des travaux Autorisation de stationnement**PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES** Occupation du domaine public Autre :

Date		Date	
	Signature et cachet du demandeur		Avis du Maire